

Le CHSCT s'est tenu sous la présidence de M. Rouzet (IA-DASEN Adjoint), en présence de la Secrétaire Générale Mme Schuman, du docteur Hédouin (Médecin conseiller technique départemental), de Mme Lefebvre (infirmière conseillère technique), de Mme BURY (Inspectrice santé et sécurité au travail), de Mme Michaud (Conseillère départementale de Prévention) et des organisations syndicales représentatives. Le docteur Quenot (Médecin de prévention) et les assistants sociaux Mme Dissaux et M. Durand étaient également présents en distanciel.

**Vos représentants UNSA ÉDUCATION : Nathalie Puissant et David Hamery.**

### ➤ **Propos introductifs**

M. Rouzet rappelle que nous sommes remontés au niveau 3 du protocole sanitaire. Pour l'instant, le niveau 3 ne concerne que les établissements du 1<sup>er</sup> degré. Les établissements du 2<sup>nd</sup> degré sont actuellement au niveau 2 du protocole. Il indique que la DSDEN de l'Oise accompagnera au mieux les mesures gouvernementales afin d'assurer la continuité des apprentissages.

Les organisations syndicales dénoncent l'explosion des situations où des collègues sont en grande difficulté face à des élèves violents et hautement perturbateurs. Les représentants des personnels demandent l'organisation d'un Groupe de Travail sur le thème des élèves violents et hautement perturbateurs.

**UNSA EDUCATION : Nous portons cette demande depuis de nombreuses années, nous espérons vivement qu'un Groupe de Travail puisse s'organiser au plus vite autour de cette thématique.**

M. Rouzet est bien conscient qu'en ce moment, une vigilance particulière est à mettre en œuvre au niveau des écoles et des établissements du 2<sup>nd</sup> degré de notre département.

Les organisations syndicales évoquent les faits de violence qui se sont déroulés récemment au lycée Corot de Beauvais. M. Rouzet condamne fermement ce qu'il s'est passé et précise qu'un accompagnement est actuellement en cours.

### ➤ **Situation sanitaire dans l'Oise (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés)**

Le docteur Hédouin indique que le taux d'incidence a augmenté ces dernières semaines dans notre département. Actuellement, dans l'Oise, nous comptons 290 cas déclarés positifs pour 100 000 habitants. Il est à noter que ce taux d'incidence est en dessous de la moyenne nationale.

A titre indicatif, dans le département (1<sup>er</sup> degré + 2<sup>nd</sup> degré), **76 cas positifs** (élèves + adultes) ont été recensés la première semaine de la rentrée ; la semaine dernière, ce sont plus de **750 cas positifs**

(élèves + adultes) qui ont été comptabilisés. Depuis hier matin, 180 cas positifs ont déjà été dénombrés.

Depuis l'application du nouveau protocole (niveau 3 dans les écoles), le nombre de classes qui ferment quotidiennement est inférieur à 10.

**UNSA EDUCATION : Nous interpellons l'administration sur le fait que ces changements rapides de protocole ont une incidence sur les équipes enseignantes ; on constate la mise en difficulté croissante d'un certain nombre de collègues bien souvent amenés à gérer des situations particulièrement difficiles. La mise en place de la continuité pédagogique, la gestion des départs et du retour en classe des élèves fragilise l'organisation des équipes pédagogiques.**

M. Rouzet répond que l'objectif est de maintenir une certaine forme de régularité des apprentissages.

**UNSA EDUCATION : Nous insistons sur les tensions croissantes que l'on constate dans les établissements scolaires de notre département ces dernières semaines : bien souvent, il s'agit de tensions entre les enseignants et leurs élèves, mais on relève aussi des tensions vis-à-vis des parents d'élèves et des situations conflictuelles entre collègues. Nous invitons les collègues à saisir l'application « Faits établissement » quand cela s'avère nécessaire.**

**UNSA EDUCATION : Nous demandons des précisions concernant la pratique des APS (Activités Physiques et Sportives) au niveau 3 du protocole sanitaire.**

Le docteur Hédouin précise qu'en intérieur, il est possible de pratiquer des APS de basse intensité dès lors que les élèves sont masqués et que les règles de distanciation sont respectées. En extérieur, on constate 2 cas de figure : si l'APS pratiquée est de basse intensité, les élèves gardent les masques et la distanciation sociale doit être respectée ; si l'APS pratiquée est de haute intensité et que les élèves peuvent se distancier, alors les élèves peuvent retirer leur masque.

### ➤ **La problématique des enseignants non remplacés**

Les représentants des personnels évoquent les difficultés engendrées par le manque de remplaçants : au niveau 3 du protocole sanitaire, le brassage doit être évité et les élèves ne peuvent être répartis dans les autres classes; comment faire lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé ?

M. Rouzet indique que ce genre de situations est géré au cas par cas, avec les moyens de remplacement disponible ; les écoles concernées par ces difficultés doivent en informer l'IEN et attendre les consignes à communiquer aux parents d'élèves.

**UNSA EDUCATION : Les difficultés engendrées par le manque de remplaçants ne doivent pas être négligées. Certaines circonscriptions présentent déjà un déficit en termes de remplaçants. Nous rappelons que lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé, c'est tout le fonctionnement de l'école qui est fragilisé ; les équipes enseignantes doivent travailler dans l'urgence et s'adapter au mieux en fonction du contexte local et des moyens humains disponibles.**

Si vous êtes confrontés à une situation problématique, nous vous invitons à contacter notre section syndicale par téléphone au 03 44 48 31 29 ou par mail à l'adresse suivante : [60@se-uns.org](mailto:60@se-uns.org) .

### ➤ La vaccination scolaire

Le docteur Hédouin rappelle que pour l'instant, concernant la vaccination des enfants, rien n'est engagé dans les écoles.

Les collèges de l'Oise compteraient 1 139 élèves vaccinés, les lycées en comptabiliseraient 275. Le docteur Hédouin précise que les chiffres de la vaccination scolaire sont transmis par l'ARS, sur la base des déclarations sur l'honneur des parents.

**UNSA Education : les chiffres donnés ne reflètent absolument pas la réalité !**

### ➤ La campagne de tests salivaires

Madame Lefebvre déclare que la campagne de tests salivaires est toujours en cours dans notre département.

Des difficultés de recrutements limitent toujours un déploiement plus important de la campagne de tests. Actuellement, 13 médiateurs travaillent à mi-temps pour réaliser les tests salivaires.

**Entre 4000 et 5000 tests sont réalisés chaque semaine** dans notre département.

La semaine dernière, sur 17 sites testés, 101 cas positifs ont été recensés.

Les parents des enfants testés ont les résultats des tests salivaires dans la journée.

Il est rappelé qu'en maternelle, les tests sont plus difficiles à mener car la quantité de salive recueillie n'est pas toujours suffisante pour réaliser correctement le test.

Concernant les autotests, Mme Schuman précise que les élèves de 6<sup>ème</sup> ont été dotés (2 autotests par semaine).

### ➤ Les masques

Mme Schuman indique que la dotation des 6 masques lavables cinquante fois effectuée début septembre devrait permettre de tenir jusqu'au mois de mai.

**La demande de masques inclusifs pour les enseignants des classes de maternelles et CP ainsi que pour les AESH a été entendue : lors des journées du jeudi 9 et vendredi 10 décembre, des masques inclusifs vont être livrés dans les différentes circonscriptions du département.**

Les masques chirurgicaux sont réservés aux personnes vulnérables. Une commande est actuellement en cours au niveau du ministère.

**UNSA EDUCATION : Nous demandons des précisions concernant les personnes vulnérables.**

Le docteur Hédouin indique qu'il n'y a pas de nouveau cadre réglementaire concernant les personnes vulnérables. Les personnes qui souhaitent être mises en éviction doivent prendre rendez-vous avec le docteur Quenot.

## ➤ **Rapport d'activité 2020/2021 de l'ISST et Programme de prévention départemental 2021/2022**

Madame Bury nous commente les grandes lignes de son rapport d'activité. Madame Michaud complète ensuite.

- Dans les recommandations ministérielles et académiques : mettre en place le document unique avec une application nationale en ligne.
- Recensement des DTA (diagnostique technique amiante)
- Mettre en avant le travail des AP assistants de prévention, il devient indispensable de créer un poste de coordonnateur des risques majeurs.
- Compléter la cartographie des risques métiers du 1<sup>er</sup> degré

**UNSA EDUCATION : Nous avons souhaité adresser nos remerciements à Madame Bury pour son travail et la richesse de son rapport.**

**Nous le tenons à disposition des personnels qui nous en feront la demande.**

**Nous partageons notamment ses constats et analyses sur le besoin de formations des directeurs et chefs d'établissement ; sur la quantité de travail des assistants de prévention.**

## ➤ **Les visites du CHSCT de l'Oise**

Le CHSCT de l'Oise a effectué la visite du lycée Malraux de Montataire. Cette visite s'est déroulée le **mardi 23 novembre 2021**. Un premier rapport de visite est actuellement en cours de préparation.

Suite à une demande du CHSCT de l'Oise, Mme Bury (ISST) et Mme Michaud (Conseillère départementale de Prévention) se sont rendues dans les écoles Saint-Exupéry et Weissenburger de Noyon. Elles ont initié un travail avec la mairie pour que des travaux puissent être entrepris prochainement dans des délais raisonnables. Si la situation n'évolue pas rapidement, le CHSCT de l'Oise demandera une visite de ces deux écoles.

Mme Bury et Mme Michaud ont également visité le lycée professionnel Charles de Bovelles de Noyon. Suite à l'apparition d'un champignon aspergillus dans les murs, Mme Bury avait préconisé une désinfection rapide des locaux. Elle indique qu'actuellement, tout serait rentré dans l'ordre, le nettoyage de locaux ayant été réalisé à deux reprises. Il reste maintenant à installer un système pérenne de ventilation des locaux de l'établissement.

## ➤ **Les propositions de visites du CHSCT de l'Oise**

Les représentants du personnel proposent la visite des écoles et établissements suivants :

- le lycée Condorcet de Méru
- l'école Hippolyte Bayard de Breteuil
- le lycée Corot de Beauvais

Ces propositions vont être soumises à Madame la DASEN.

[se-unsas.org](http://se-unsas.org)